



Note sur l'évolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation

Ville de Fès Année 2025



Préambule

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur qui permet de mesurer, entre deux périodes données, la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de biens et services couramment acquis par les ménages marocains. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix de vente en détail des biens de consommation.

Cet indice revêt une grande importance en raison de ses multiples utilisations aussi bien économiques que sociales.

Sur le plan macro-économique, l'indice des prix à la consommation est utilisé entre autres pour :

- Fournir une estimation du taux d'inflation,
- Aider à l'analyse de la conjoncture économique,
- Mesurer les agrégats macroéconomiques en termes réels (le produit intérieur brut et ses composantes.)

Au niveau social, le suivi de l'évolution de ce type d'indices, peut aussi parfois servir comme outil d'indexation des salaires nominaux et des contrats entre différents partenaires suite aux augmentations qui surviennent sur le niveau général des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de suivi des prix en réalisant de façon permanente une enquête nationale sur les prix à la consommation, dont les données recueillies servent à l'élaboration de cet indice.

C'est à partir du mois de Mai 2020 que le Haut commissariat au plan a commencé à publier le nouvel indice base 100=2017 remplaçant ainsi l'ancien indice base 100=2006. Le calcul de ce nouvel indice est basé sur le suivi des prix d'un panier composé de 546 articles ventilés en 1391 variétés consommés par la population de référence, à savoir l'ensemble de la population urbaine du pays.

Les prix sont observés au niveau de 18 grandes villes représentant le milieu urbain des **12** régions du Royaume : Agadir, Al-Hoceima, Béni-Mellal, Casablanca, Dakhla, Errachidia, Fès, Guelmim, Kénitra, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Safi, Settat, Tanger et Tétouan.

A l'échelon de la ville de Fès, Les prix sont relevés auprès de 363 points de vente répartis selon les 5 zones suivantes :

Zone 1 : Ville nouvelle (Dar Dbibagh)

Zone 2 : Méchouar Fès jdidi

Zone 3 : Ben debbab – AinHaroun

Zone 4 : Ancienne Médina (Boujloud – rssiif – Bab ftouh)

Zone 5 : Marjane Agdal

Il convient de préciser que cet indice continue à adopter les mêmes structures des pondérations des produits utilisées par l'ancien indice (base 2006), lesquelles sont issues de la dernière enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages que le Haut Commissariat au Plan a réalisée au cours de la période 2013-2014.

Evolution annuelle de l'IPC au niveau national en 2025

L'année 2025 s'est clôturée avec une tension inflationniste modérée. Celle-ci est mesurée par la variation annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation au niveau national par rapport celle de l'année 2024.

Cette progression limitée à 0,8 % est la conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires qui s'est accru de 0,8 % et de celui des produits non alimentaires qui a également évolué mais avec une ampleur moins importante de 0,5 %.

S'agissant du groupe des produits alimentaires, la hausse de son indice de 0,8 %, a été due à l'augmentation simultanée des indices des prix à la consommation des deux divisions dont il dépend à savoir « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » avec une hausse de 0,9 % et « **Boissons alcoolisées et tabac** » dont l'indice a évolué tangiblement de 3,4 %.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, les hausses enregistrées ont concerné notamment les divisions « **Restaurant et hôtels** », « **Enseignement** » et « **logement, eau , Electricité** » dont les variation de leurs indices ont été de l'ordre de 3,3 %, 2,3 % et 1,8 % respectivement.

Par ailleurs, les divisions « Transport » et « Loisirs et culture » ont enregistré des baisses de leurs indices de l'ordre de 2,6 %, 0,5 % respectivement.

Tab 1 : Evolution de l'IPC national entre 2024 et 2025

Divisions de produits	2024	2025	Var en %
Produits alimentaires	129,7	130,8	0,8
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	129,2	130,3	0,9
02 - Boissons alcoolisées et tabac	140,0	144,7	3,4
Produits non alimentaires	111,6	112,2	0,5
03 - Articles d'habillements et chaussures	116,1	117,1	0,9
04 - Logements, eau, électricité et autres	107,4	109,3	1,8
05 - Meubles, articles de ménages et entretien	112,2	112,8	0,5
06 - Santé	101,1	101,4	0,3
07 - Transport	119,6	116,5	-2,6
08 - Communication	104,1	103,9	-0,2
09 - Loisirs et culture	105,5	105	-0,5
10 - Enseignement	120	122,7	2,3
11 - Restaurants et hôtels	117,5	121,4	3,3
12 - Biens et services divers	115	116,9	1,7
Indice national	118,7	119,6	0,8

Evolution annuelle de l'IPC au niveau de la ville de Fès en 2025

Calculé sur la base de la moyenne des indices des douze mois de l'année 2025 par rapport à celle de l'année 2024, l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès a enregistré une augmentation de l'ordre de 1,7 % dépassant la variation de l'indice des prix à la consommation au niveau national qui est de 0,8 %.

Cette hausse est le résultat des augmentations simultanées de l'indice des produits alimentaires de 2,0 % et de celui des produits non alimentaires de 1,5 %.

La variation de l'indice des prix à la consommation du groupe des « **Produits alimentaires** » de 2,0 % est expliquée par l'augmentation des indices des deux divisions : « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » dont l'indice a évolué de 1,9 % et « **Boissons alcoolisées et tabac** » dont l'indice a grimpé de 3,4 %.

Les hausses les plus marquantes ont été enregistrées au niveau des indices des « **Légumes** » avec 10,1 %, « **Café, thé et cacao** » avec 6,8 %, « **Viande** avec 2,8 % et « **Poissons et fruits de mer** » avec 1,7 % .

Tandis que les baisses les plus remarquables ont concerné l'indice des « **Huiles et graisses** » avec -4,0 % et de celui des « **Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruit** » avec -1,6 %.

S'agissant de la division « **Boissons alcoolisées et tabac** » la hausse de son indice est due exclusivement à la hausse de l'indice des tabacs de l'ordre de 3,4 %.

Tab 2 : Evolution de l'IPC au niveau de la ville de Fès entre 2024 et 2025

Divisions de produits	2024	2025	Var. %
Produits alimentaires	131,4	134,0	2,0
- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	131,0	133,5	1,9
02 - Boissons alcoolisées et tabac	140,6	145,4	3,4
Produits non alimentaires	112,5	114,1	1,5
03 - Articles d'habillements et chaussures	117,9	123,0	4,3
04 - Logements, eau, électricité et autres	108,4	112,0	3,3
- Meubles, articles de ménages et			
05 entretien	117,6	120,1	2,1
06 - Santé	102,4	102,2	-0,2
07 - Transport	117,0	114,8	-1,9
08 - Communication	103,6	103,9	0,4
09 - Loisirs et culture	102,7	102,5	-0,2
10 - Enseignement	124,2	126,0	1,4
11 - Restaurants et hôtels	120,2	122,2	1,7
12 - Biens et services divers	115,9	118,5	2,3
Indice Général	120,6	122,6	1,7

Pour ce qui est des produits non alimentaires, les diminutions des indices ont touché trois divisions à savoir : Division du « **Transport** » dont l'indice a reculé de **1,9 %** et les divisions « **Santé** » et « **Loisirs et culture** » dont les indices des prix à la consommation ont légèrement chuté de **0,2 %**.

Les fortes augmentations de plus de 3 % ont touché les indices des divisions :

« **Articles d'habillement et chaussures** » avec **4,3 %**, « **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles** » avec **3,3 %**

Des hausses intermédiaires entre 2 % et 3 % et ont été enregistrées par les indices de la division « **Biens et services divers** » avec **2,3 %** expliquée notamment par une variation de 12,7 % de l'indice **des articles de bijouterie et horlogerie**, et de la division « **Meubles, articles de ménage et entretien du foyer** » avec **2,1 %**.

Enfin les faibles hausses inférieures à 2 % ont été observées au niveau des indices des divisions « **Restaurants et hôtels** » et « **Enseignement** » avec des variations de **1,7 %** et **1,4 %** respectivement.

Evolution annuelle des indices des prix à la consommation à Fès depuis 2021

L'examen des variations annuelles des indices des prix à la consommation comme ci indiqué dans le tableau ci-dessous, permet de mettre en évidence une dynamique de tension inflationniste à trois phases :

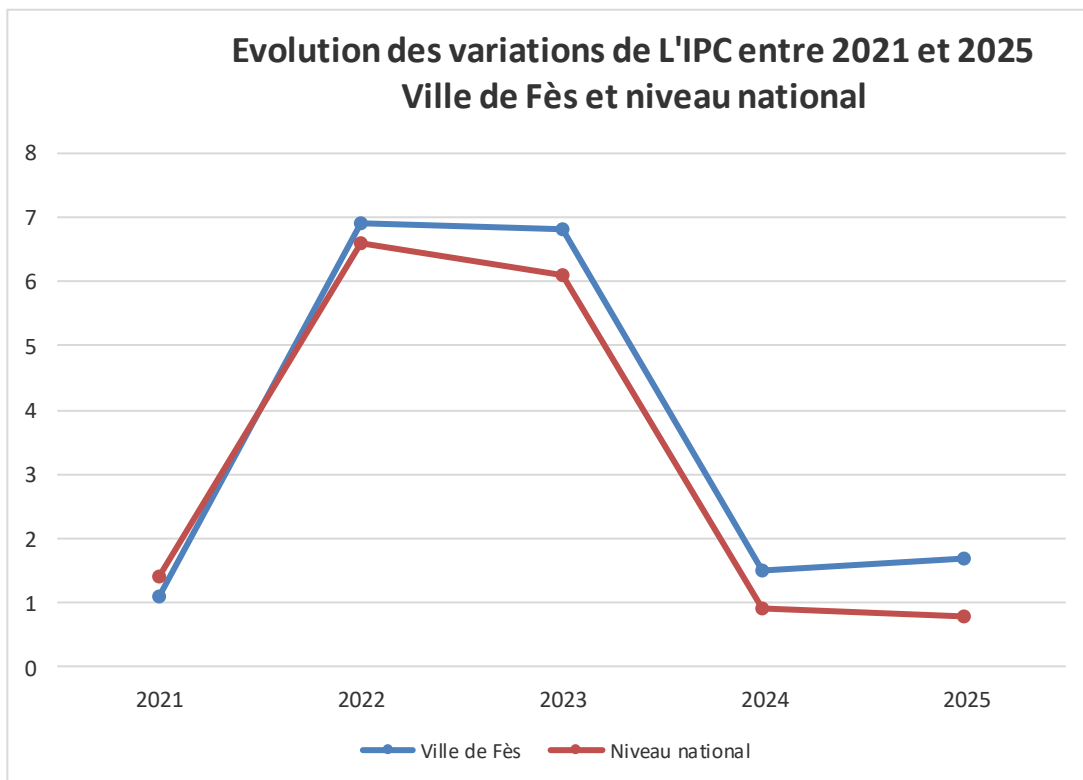
En 2021, une hausse modérée de l'IPC de **1,1 %** au niveau de la ville de Fès et **1,4 %** au niveau national

Entre 2022 et 2023, les variations enregistrées dépassent le seuil de 6 % aussi bien au niveau national qu'au niveau de la ville de Fès.

En 2025, on observe un retour à la normale. En effet, les indices continuent à augmenter mais beaucoup moins vite : **1,7 %** pour la ville de Fès et **0,8 %** pour l'indice national.

Tab 3 : Evolution annuelle des indices des prix à la consommation entre 2021 et 2025

Année	Ville de Fès	Var en %	Niveau national	Var en %
2021	104,0	1,1	103,9	1,4
2022	111,2	6,9	110,8	6,6
2023	118,8	6,8	117,6	6,1
2024	120,6	1,5	118,7	0,9
2025	122,6	1,7	119,6	0,8



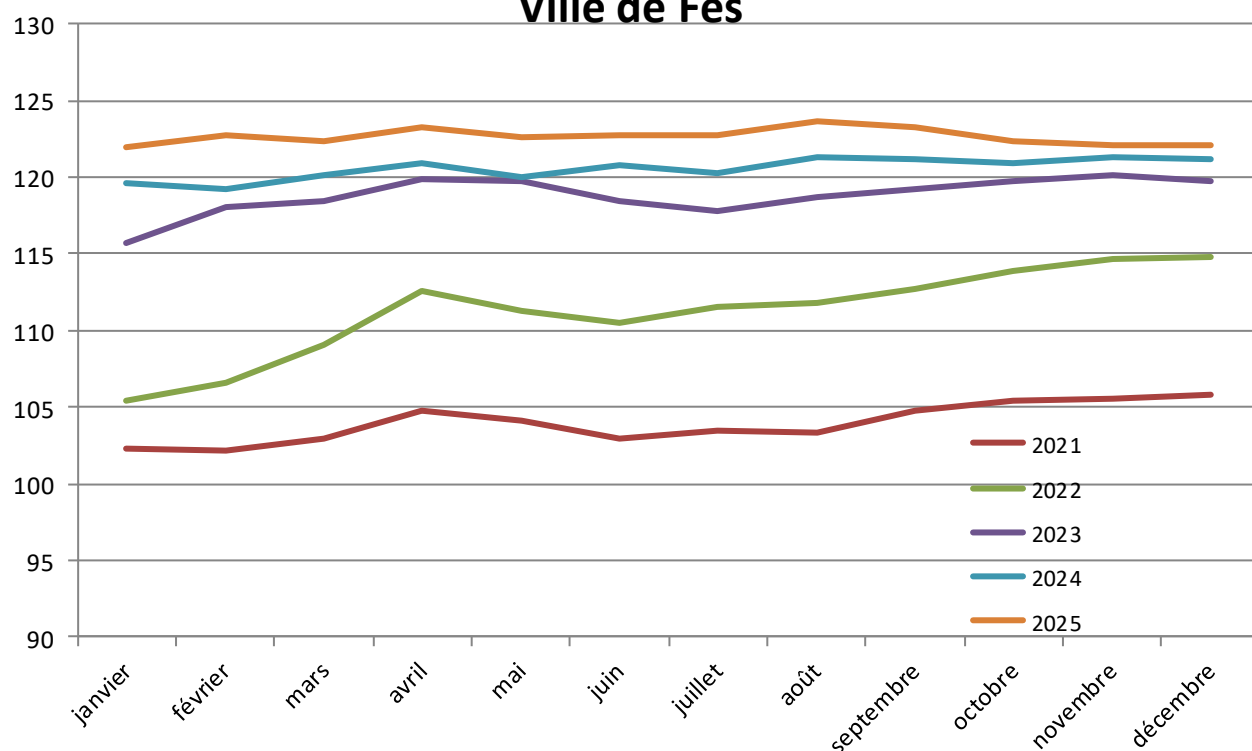
Evolution mensuelle de l'indice des prix la consommation à Fès

L'analyse graphique de l'évolution mensuelle de l'IPC de 2021 à 2025 pour la ville de Fès révèle une tendance haussière continue sur l'ensemble de la période. Il est à signaler également que c'est entre 2021 et 2022 d'une part et entre 2022 et 2023 d'autre part que les tensions inflationnistes ont enregistré des niveaux supérieurs durant le dernier quinquennat.

Par contre, entre 2023 et 2025, une certaine stabilité accompagnée de légères variations des indices, a été constatée au fil des mois des trois années en question.

Evolution mensuelle de L'IPC de 2021 à 2025

Ville de Fès



Evolution de l'IPC selon les villes au cours de l'année 2025

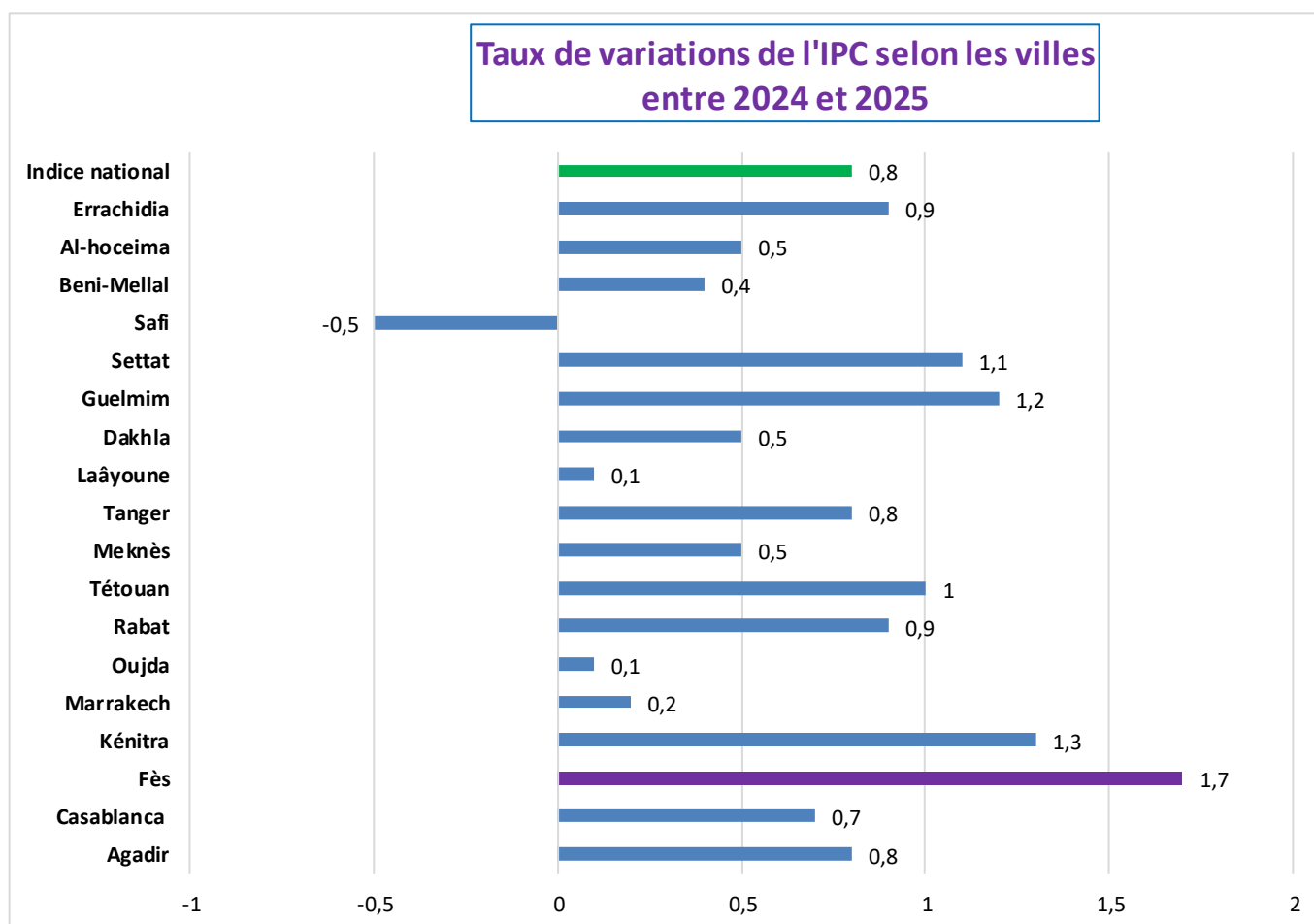
En faisant une brève lecture du tableau des variations annuelles des indices des prix à la consommation au titre de l'année 2025 selon les villes, il y a lieu de constater :

- Des villes dont la variation des indices sont nettement supérieures au seuil de 1 %. Il s'agit des villes de Fès avec 1,7 %, Kénitra avec 1,3 %, à Guelmim avec 1,2 % et 1,1 % à Settat.
- Des villes à variations modérées inférieures ou égales à 1 %, allant de 0,1 % à Laâyoune à 1 % à Tétouan.
- La ville de Safi est la seule qui s'est distinguée par une diminution de son indice des prix à la consommation de l'ordre de 0,5 %.

Tab4 : Evolution de l'IPC selon les villes entre 2024 et 2025

Villes	IPC moyens annuels		
	2024	2025	Var.%
Agadir	117,7	118,6	0,8
Casablanca	117,5	118,3	0,7
Fès	120,6	122,6	1,7
Kénitra	119,1	120,6	1,3
Marrakech	120,9	121,2	0,2
Oujda	118,1	118,2	0,1
Rabat	117,0	118,0	0,9
Tétouan	119,1	120,3	1,0
Meknès	117,0	117,6	0,5
Tanger	118,2	119,2	0,8
Laâyoune	121,8	121,9	0,1
Dakhla	118,4	119,0	0,5
Guelmim	121,7	123,1	1,2
Settat	116,7	118,0	1,1
Safi	124,6	124,0	-0,5
Beni-Mellal	122,9	123,4	0,4
Al-Hoceima	124,5	125,1	0,5
Errachidia	121,0	122,1	0,9
Indice national	118,7	119,6	0,8

Le graphique ci-dessous permet de mieux illustrer les taux de variation de l'IPC enregistrés dans les villes en 2025 par rapport à 2024



**Le tableau ci-dessous résume en détail les variations
de l'IPC entre 2024 et 2025
Ville de Fès**

Groupe ou Divisions	Année 2024	Année 2025	Var en %
Produits alimentaires	131,4	134,0	2,0
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES	131,0	133,5	1,9
PRODUITS ALIMENTAIRES	131,5	133,9	1,8
PAIN ET CEREALES	129,8	129,9	0,1
VIANDE	131,4	135,1	2,8
POISSON ET FRUITS DE MER	109,2	111,0	1,7
LAIT, FROMAGE ET OEUFS	120,5	121,2	0,6
HUILES ET GRAISSES	159,7	153,4	-4,0
FRUITS	140,8	141,6	0,6
LEGUMES	128,0	141,0	10,1
SUCRE, CONFITURE, MIEL, CHOCOLAT ET CONFESERIE	103,5	103,4	-0,1
AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	118,0	122,6	3,9
BOISSONS NON ALCOOLISEES	117,6	124,4	5,8
CAFE, THE ET CACAO	118,6	126,7	6,8
EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	110,4	108,6	-1,6
BOISSONS ALCOOLISEES, TABAC ET STUPEFIANTS	140,6	145,4	3,4
TABAC	141,0	145,9	3,4
Produits non alimentaires	112,5	114,1	1,5
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	117,9	123,0	4,3
ARTICLES D'HABILLEMENT	116,7	122,1	4,6
TISSUS POUR HABILLEMENT	76,9	88,0	14,4
VETEMENTS	118,6	123,8	4,4
AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	106,5	112,7	5,9
NETTOYAGE, REPARATION ET LOCATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	104,6	104,6	0,0
CHAUSSURES	123,6	127,1	2,8
CORDONNERIE	118,2	119,3	0,9
LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES	108,4	112,0	3,3
LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	111,5	113,9	2,1
ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	117,9	118,5	0,5
FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	111,0	112,4	1,2
SERVICES CONCERNANT L'ENTRETIEN ET LES REPARATIONS DU LOGEMENT	120,5	120,9	0,3
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	107,4	114,0	6,1
GAZ	115,6	124,2	7,4
COMBUSTIBLES SOLIDES	121,3	169,7	39,9
MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER	117,6	120,1	2,1
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	146,8	156,8	6,8
TAPIS ET REVETEMENTS DE SOL DIVERS	103,9	108,9	4,7
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	119,0	125,0	5,1
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	119,0	125,0	5,1

APPAREILS MENAGERS	104,0	106,3	2,2
GROS APPAREILS MENAGERS,ELECTRIQUES OU NON	104,8	106,7	1,8
PETITS APPAREILS ELECTROMENAGERS	84,1	93,7	11,4
REPARATION D'APPAREILS MENAGERS	124,9	134,4	7,6
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	146,9	151,5	3,2
OUTILLAGE ET AUTRE MATERIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	150,5	151,8	0,9
BIENS ET SERVICES LIES A L'ENTRETIEN COURANT DU FOYER	109,1	109,1	0,0
BIENS D'EQUIPEMENT MENAGER NON DURABLES	113,4	113,5	0,1
SANTE	102,4	102,2	-0,2
- Produits, appareils et matériels médicaux	95,4	94,5	-0,9
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	91,0	90,8	-0,2
APPAREILS ET MATERIEL THERAPEUTIQUES	135,8	128,9	-5,1
SERVICES AMBULATOIRES	109,0	109,3	0,2
SERVICES MEDICAUX	119,3	120,0	0,6
TRANSPORTS	117,0	114,8	-1,9
ACHAT DE VEHICULES	104,8	107,8	2,8
VOITURES AUTOMOBILES	105,1	108,3	3,1
MOTOCYCLES	99,6	98,9	-0,7
BICYCLETTES	106,5	104,0	-2,3
DEPENSES D'UTILISATION DES VEHICULES	125,5	118,4	-5,7
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VEHICULES DE TOURISME	109,2	109,6	0,3
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR VEHICULES DE TOURISME	133,8	121,3	-9,3
ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES PARTICULIERS	120,6	122,6	1,6
SERVICES DE TRANSPORT	115,3	115,8	0,5
TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS	95,1	103,6	8,9
COMMUNICATIONS	103,6	103,9	0,4
SERVICES POSTAUX	110,0	110,1	0,1
MATERIEL DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	87,0	89,9	3,2
LOISIRS ET CULTURE	102,7	102,5	-0,2
MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	95,8	94,8	-1,1
MATERIEL DE RECEPTION, D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE	78,1	79,4	1,7
MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET CINEMATOGRAPHIQUE ET APPAREILS OPTIQUES	78,7	79,6	1,1
MATERIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	113,1	109,0	-3,6
REPARATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	124,1	125,9	1,5
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET BIENS DURABLES DESTINES AUX LOISIRS D'INTERIEUR	127,1	125,0	-1,6
AUTRES ARTICLES ET MATERIEL DE LOISIRS, DE JARDINAGE ET ANIM	100,2	101,0	0,8
JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS	100,4	101,1	0,7
ARTICLES DE SPORT, MATERIEL DE CAMPING ET MATERIEL POUR ACTIVITES DE PEIL AIR	99,6	101,6	2,0
SERVICES RECREATIFS ET CULTURELS	106,7	106,8	0,1
SERVICES CULTURELS	101,4	102,0	0,6
JOURNAUX, LIVRES ET ARTICLES DE PAPETERIE	105,0	105,3	0,3
PAPETERIE ET MATERIEL DE DESSIN	155,8	162,6	4,4
FORFAITS TOURISTIQUES	141,8	142,2	0,3

ENSEIGNEMENT	124,2	126,0	1,4
ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET PRIMAIRE	138,6	140,3	1,3
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	115,2	117,6	2,1
RESTAURANTS ET HOTELS	120,2	122,2	1,7
RESTAURANTS, CAFES ET ETABLISSEMENTS SIMILAIRES	125,0	127,7	2,2
SERVICES D'HEBERGEMENT	91,4	89,3	-2,4
BIENS ET SERVICES DIVERS	115,9	118,5	2,3
SOINS CORPORELS	116,4	119,0	2,2
SALONS DE COIFFURE ET INSTITUTS DE SOINS ET DE BEAUTE	130,1	132,4	1,8
APPAREILS ELECTRIQUES POUR SOINS CORPORELS	154,8	169,6	9,5
AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	107,3	110,0	2,5
ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	148,5	167,4	12,7
GENERAL	120,6	122,6	1,7

